



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame MOSQUERA Vanessa
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : **RI388/2021** (corr. : François Roland)

N/Réf. : AA/MB/BXL20457_693_PU_Renaissance_47_51

Annexe : //

Bruxelles, le 20/07/2022

Objet : BRUXELLES. Avenue de la Renaissance 47-51

Demande de permis d'urbanisme portant sur d'une part changer la répartition des logements dans les immeubles (régularisation), d'autre part étendre les immeubles côté jardin sur 7 niveaux, modifier les lucarnes en toiture sur le versant avant, changer les portes d'entrée, ajouter des garde-corps en façade avant (mise en conformité), et proposer une nouvelle répartition des logements

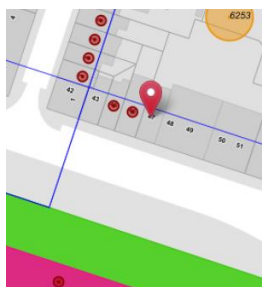
Avis de la CRMS

Madame,

En réponse à votre courrier du 22/06/2022, nous vous communiquons **les remarques** formulées par notre Assemblée en sa séance du 13/06/2022.

Le bien est compris dans la zone de protection des Musées Royaux d'Arts et d'Histoire.

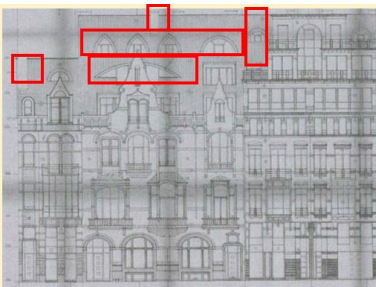
Il s'agit d'un immeuble de 51 logements reconstruit après démolition en 1996 avec conservation de la façade avant.



Situation brugis



Vue actuelle de l'immeuble.
Image tirée du dossier.



Situation de droit avec les modifications en toiture encadrée par la CRMS. Image tirée du dossier.



Situation de fait avec les modifications en toiture encadrées par la CRMS. Image tirée du dossier.

Analyse de la demande

La demande a pour objet la régularisation du nombre de logements dans l'immeuble ainsi que des modifications de certaines baies en toiture.

Avis de la CRMS

La CRMS estime que la demande relève surtout d'un examen urbanistique quant au nombre de logements. d'autant que l'immeuble est le résultat d'une opération de façadisme initiée en 1996, sur laquelle la CRMS n'a pas rendu d'avis. Les interventions en façade avant n'ont pas d'impact patrimonial sur les vues vers et depuis les Musées Royaux d'Arts et d'Histoire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ; pjelli@urban.brussels ;
dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ;
francois.roland@brucity.be